

Campagne de prévention
des intoxications au

MONOXYDE DE CARBONE



Automne-hiver 2004/2005

Direction de santé publique

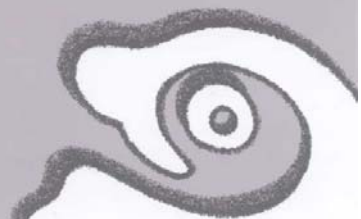
Décembre 2004

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec
Montréal



Santé publique



Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Automne - hiver 2004/2005

Direction de santé publique

Décembre 2004

Une réalisation de l'unité Santé au travail et environnementale
Hôpital Maisonneuve-Rosemont, mandataire

© Direction de santé publique
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé
et de services sociaux de Montréal (2004)
Tous droits réservés

ISBN : 2-89494-435-7

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2004

Groupe de travail

Suzanne Brisson, M.D., M.Sc.
Médecin-conseil en santé au travail, santé environnementale
Équipe maladies à déclaration obligatoire et urgences environnementales
Unité santé au travail, santé environnementale (SATE)
Direction de santé publique de Montréal
Responsable du groupe de travail

Julie Brodeur, M.Sc., Toxicologue
Équipe maladies à déclaration obligatoire et urgences environnementales, Unité SATE
Direction de santé publique de Montréal

François L'Heureux, M.Sc., Agent de recherche
Équipe de recherche et surveillance en santé environnementale, Unité SATE
Direction de santé publique de Montréal

Rose-Hélène Philippet, M.Sc.,
Agente de communication, Unité SATE
Direction de santé publique de Montréal

Deborah Bonney qui s'est jointe au groupe de travail en octobre 2004
Conseillère en communication
Direction de santé publique de Montréal

Collaborateurs

Micheline Tremblay
Webmestre
Direction de santé publique de Montréal

Sylvie Audet
Technicienne en art graphique
Direction de santé publique de Montréal

Sylvie Gauthier
Traductrice
Direction de santé publique de Montréal

Jo Anne Simard
Adjointe à la planification, Unité SATE
Direction de santé publique de Montréal

Manon Girard
Infographiste
Direction de santé publique de Montréal

Julie Millette
Graphiste
Direction de santé publique de Montréal

Maryse Arpin
Secrétaire, Unité SATE
Direction de santé publique de Montréal

Serge Asselin
Chef d'équipe, Unité SATE
Direction de santé publique de Montréal

Guy Sanfaçon, Ph. D.
Conseiller en santé environnementale, en santé au travail et au bureau de surveillance
Ministère de la Santé et de Services sociaux du Québec

Denise Lacoursière
Conseillère en communication
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Alain Tremblay
Enseignant- mécanique automobile
École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

1. MANDAT	1
2. HISTORIQUE ET CONTEXTE ACTUEL	1
3. OBJECTIFS	4
4. PUBLICS CIBLES	4
5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION	5
6. PLAN D'ACTION	6
6.1 LES MÉDIAS	6
6.2 LES OUTILS D'INFORMATION	7
6.3 LES RESSOURCES-RELAIS	9
7. AUTRES ACTIVITÉS	11
8. ÉVALUATION	12

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :	Tableau récapitulatif
Annexe 2 :	Calendrier des tâches
Annexe 3 :	Encart inséré dans les dépliants (français, anglais)
Annexe 4 :	Encadré pour le journal de Montréal
Annexe 5 :	Entrevue à Radio-Canada, émission 37 ⁵
Annexe 6 :	Liste des revues spécialisées et articles
Annexe 7 :	Encadré couleur pour les revues
Annexe 8 :	Liste de distribution des outils de sensibilisation
Annexe 9 :	Liste des quincailliers et des boutiques de plein air
Annexe 10 :	Messages diffusés dans le Métro de Montréal durant le mois de novembre
Annexe 11 :	Communiqué de presse
Annexe 12 :	Lettre envoyée aux Commissions scolaires de Montréal
Annexe 13 :	Lettre envoyée aux résidences et établissements, privés et publics, pour personnes âgées de Montréal.
Annexe 14 :	Lettre envoyée aux établissements d'enseignement privés de Montréal

1. MANDAT

La sensibilisation de la population et des professionnels de la santé à la problématique du monoxyde de carbone (CO) est une des priorités retenues au Programme national de santé publique (PNSP) 2003-2012 qui a été élaboré par la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Cette préoccupation date de plusieurs années et elle s'est concrétisée par la création d'un Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone en 1996. Le mandat de ce comité est de voir à tout ce qui touche les intoxications par le CO et d'élaborer des outils pour aider les intervenants dans leurs interventions d'information et de prévention.

Les directions régionales de santé publique (DSP) doivent traduire le PNSP en plans d'action régional et local en tenant compte de l'offre de service commune et des spécificités régionales. L'équipe responsable des maladies à déclaration obligatoire (MADO) par agents chimiques de l'Unité santé au travail et environnementale à la Direction de santé publique de Montréal a pris en charge le dossier du monoxyde de carbone. La sensibilisation du public au danger potentiel du CO est un des objectifs de notre plan d'action 2003-2004.

2. HISTORIQUE ET CONTEXTE ACTUEL

En 1997, le Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone a produit un premier dépliant d'information « *Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous ?* ». Ce dépliant a fait l'objet d'une large distribution à l'échelle du Québec par le Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone et ses partenaires.

En 2001-2002, le médecin responsable des MADO par agents chimiques de la DSP de Montréal, le Dr Suzanne Brisson, en collaboration avec un urgentologue de l'hôpital Royal Victoria, le Dr Martin Laliberté ont rencontré les urgentologues de plusieurs hôpitaux montréalais dans le cadre

de leur réunion scientifique afin de les sensibiliser à la problématique de l'intoxication au CO, tant pour le volet clinique que pour le volet santé publique.

En 2002, le Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone, en collaboration avec ses partenaires, a publié un deuxième dépliant : « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !* ». La même année, une campagne montréalaise a été réalisée dans le but d'informer à la fois les professionnels de la santé et le grand public à la problématique du CO et à l'utilité des avertisseurs de CO. Le public ciblé se composait des usagers des CLSC et des intervenants des Info-Santé CLSC de la région de Montréal. L'envoi de 5 000 dépliants « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !* », en version française et en version anglaise, a été effectué dans tous les CLSC de Montréal afin qu'il soit distribué ou mis à la disposition de leur clientèle. Une pochette informative a également été envoyée aux professionnels des Info-Santé CLSC. Cette pochette contenait :

- Le dépliant d'information « *Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous ?* »
- Le dépliant d'information « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !* »
- *Un guide sur les avertisseurs de CO développé à l'intention des intervenants de santé publique*
- *Un feuillet d'information sur une source méconnue de CO, soit les travaux à l'explosif en milieu résidentiel.*

Avril/mai 2003, sondage Omnibus sur l'île de Montréal (2 950 répondants). Sondage aléatoire auquel participe l'équipe MADO afin de connaître la proportion des foyers montréalais ayant au moins une source de monoxyde de carbone et possédant un avertisseur de monoxyde de carbone. Les données montrent que 18,3 % des répondants ayant une source de monoxyde de carbone dans leur domicile (appareil à combustible, garage intérieur ou attenant) avaient, au moment du sondage, un avertisseur de monoxyde de carbone en état de fonctionnement chez eux.

Au cours de l'hiver 2003/2004, une fillette prenant place dans une voiture alors que le moteur était en marche, a été intoxiquée mortellement pendant qu'un des parents déneigeait le véhicule. Ce fait a été largement diffusé dans les médias.

Malgré les actions de sensibilisation de la population au cours des dernières années, l'intoxication au CO demeure la principale cause d'intoxication aiguë à Montréal (intoxications déclarées dans le cadre des MADO) et elle est parfois la cause de décès. De plus, ce type d'intoxication est généralement sous-déclaré, ce qui sous-entend que le nombre de cas réel est plus élevé que celui annoncé. Il était déjà prévu dans le plan d'action de réaliser des activités de sensibilisation de la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans les maisons, activité qui est également une priorité du programme national de santé publique du MSSS. Afin d'éviter tout nouvel accident mortel lié au CO au cours de l'automne et l'hiver 2004/2005, il a été décidé d'y ajouter l'information générale sur le CO et les recommandations pour le contrôle du risque autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des habitations, en utilisant plus largement les différents types de média.

À l'été 2004, les réunions de travail pour la planification de la « Campagne de prévention des intoxications au CO 2004-2005 » à Montréal ont débutées sous la responsabilité du Dr Suzanne Brisson. Les tâches réalisées par les membres du groupe de travail ont été :

- de faire une mise à jour de la littérature sur les avertisseurs de CO et leur efficacité en terme de santé publique ainsi que sur les intoxications associées aux automobiles,
- de préparer le contenu du volet « Monoxyde de carbone » du site Internet de la DSP, à partir des outils élaborés par le MSSS,
- de rédiger les messages qui seront diffusés dans les différents médias,
- de faire le lien avec les différents partenaires et médias choisis pour cette campagne et de participer aux rencontres prévues pour la présentation du projet et l'obtention d'une collaboration éventuelle de leur part,
- d'effectuer l'analyse et la présentation des données du sondage Omnibus 2003,
- de planifier l'évaluation du projet en 2005.

3. OBJECTIFS

L'objectif de la campagne est de sensibiliser la population montréalaise vis-à-vis des dangers liés au monoxyde de carbone, et plus précisément :

1. Faire connaître les dangers liés au CO

- Les sources potentielles de monoxyde de carbone (appareils, circonstances)
- Les effets du monoxyde de carbone sur la santé
- Les moyens de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone

2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire

- Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire

3. Sensibiliser la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans la maison

- Fournir des informations pratiques sur les avertisseurs de CO pour faciliter leur achat et assurer une utilisation adéquate

4. PUBLICS CIBLES

Cette campagne vise l'ensemble de la population montréalaise, tous critères confondus, mais aussi :

- Les organismes du milieu sollicités pour distribuer les supports écrits
- Les ressources relais (partenaires qui servent de relais dans la transmission de l'information)
- Quelques quincailliers vendant des avertisseurs de monoxyde de carbone.

5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La stratégie de communication s'inscrit dans la continuité des messages transmis à la population générale en regard du monoxyde de carbone.

L'utilisation des médias, la distribution de dépliants et d'affiches ainsi que la présentation de l'information sur le site Web permettra de créer un message de grande portée afin d'attirer l'attention sur le sujet. De plus, la collaboration avec des ressources relais favorisera une communication plus directe et plus ciblée avec une partie de la population.

Avec l'accord du MSSS, il a été convenu d'utiliser leurs outils, c'est-à-dire les dépliants « *Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?* » et « *Un avertisseur de carbone peut sauver des vies* » ainsi que l'affiche en lien avec le premier dépliant, compte tenu de leur disponibilité en quantité suffisante. Dans une optique de continuité du message, il était intéressant de reprendre le même visuel que celui utilisé lors des campagnes précédentes.

La population sera également orientée vers des pages Web consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP de Montréal. À cet effet, le MSSS a permis que l'information véhiculé dans leurs dépliants soit utilisée pour ce site Internet. Pour ce faire, les fichiers des dépliants en français et en anglais, ont gracieusement été fournis par le service des communications du MSSS. Des informations en regard des risques associés aux véhicules à moteur ont également été ajoutées. L'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal a collaboré à ce projet pour cet aspect. Un encart inséré dans les dépliants, l'affiche sur le CO ainsi que l'ensemble des interventions auprès des médias (entrevues télévisées, articles, communiqués, etc.) faciliteront cette orientation vers les pages Web. Ces dernières permettront de rejoindre un public plus large, de fournir une information détaillée et actualisable dans le temps.

6. PLAN D'ACTION

Les actions prévues pour cette campagne sont les suivantes :

- Rejoindre la population par les **médias** : revues, journaux, télévision, affichage électronique dans le métro et radio.
- **Distribuer les outils d'information** dans les organismes du milieu pour sensibiliser et orienter la population vers le site Internet de la DSP
- **Créer des partenariats avec des ressources relais** pour mieux rejoindre la population :
 - Info-Santé CLSC,
 - Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM),
 - Tandem Montréal.

6.1 LES MÉDIAS

Aucune conférence de presse n'est prévue du fait qu'il ne s'agit pas d'un événement en soi. Il a été choisi :

- De publier un article (ou un encadré) dans des revues spécialisées ainsi que dans les 33 hebdomadaires locaux. Deux niveaux d'articles ainsi qu'un encadré couleur sont proposés afin que chaque revue puisse choisir le niveau d'information en fonction de son public cible et de ses exigences de publication. La parution est prévue principalement entre novembre 2004 et février 2005. Ces articles thématiques cibleront des revues de bricolage et de rénovation, des revues consacrées à l'automobile et des revues génériques ou adressées à une population particulière (personnes âgées).
- De réaliser une entrevue avec le Dr Danielle Perreault à l'émission 37⁵ de Radio-Canada en octobre sur le thème du monoxyde de carbone.
- De diffuser des messages électroniques dans le métro grâce aux afficheurs électroniques d'Alstom-Télécity, à partir du mois de novembre. Un accord a été signé avec la DSP pour un projet pilote de 4 mois à partir de novembre 2004. Plusieurs messages concernant le

sujet du monoxyde de carbone s'inséreront parmi d'autres messages de santé publique durant le mois de novembre 2004 et celui de janvier 2005.

- D'envoyer un communiqué sur le fil de presse afin de promouvoir la campagne en décembre.
- De solliciter la collaboration d'une station de radio pour la diffusion de messages clés en lien avec les conditions climatiques et les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (non réalisé).

La porte-parole de la campagne est le Dr Suzanne Brisson.

6.2 LES OUTILS D'INFORMATION

Les outils de sensibilisation écrits sont les suivants :

- Deux **dépliants** du MSSS (chacun existant en français et anglais)
- Un **encart** comme complément d'information, inséré dans les dépliants et réalisé par la Direction de santé publique de Montréal
- Une **affiche** du MSSS (dimensions : 13 x 24 pouces) qui a pu être modifiée avec la permission du MSSS en y apposant un collant sur lequel est inscrit l'adresse Internet de la Direction de santé publique de Montréal.

Ces trois outils donnent de l'information et amènent le lecteur à consulter les **pages Web** consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP.

Information contenue dans les deux dépliants :

1) Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?

Ce dépliant présente ce qu'est le monoxyde de carbone et quels sont ses effets sur la santé. Il présente aussi les sources potentielles du CO et les différentes façons de prévenir une

intoxication. Enfin, ce document indique ce qu'il ne faut jamais faire ainsi que le numéro à composer en cas d'intoxication.

2) Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !

Ce dépliant encourage la population à installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans sa résidence, en expliquant pourquoi et dans quels cas c'est nécessaire. Il précise quels modèles d'avertisseurs se trouvent sur le marché, comment le choisir et enfin où le disposer dans sa maison.

Information contenue dans l'encart

L'encart a pour objectif principalement d'encourager la population à consulter les pages Web consacrées au CO sur le site Internet de la DSP, ainsi qu'à rappeler certaines informations liées au CO. Trois messages clés y ont été insérés :

- Avez-vous fait entretenir votre système de chauffage cette année ?
- Un avertisseur de monoxyde de carbone peut sauver des vies. En avez-vous un ?
- Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre véhicule avant de mettre le moteur en marche.

Information contenue sur l'affiche

L'affiche du MSSS a un effet visuel important. L'affiche a pour objectif d'attirer l'attention sur le sujet et d'amener la population à consulter les pages Web consacrées au monoxyde de carbone du site Internet de la DSP.

Ces outils d'information ont été envoyés aux organismes du milieu durant les mois d'octobre et de novembre 2004. Les organismes concernés sont :

- Le milieu de la santé : les CLSC et des pharmacies,

- Les bureaux et des organismes de la ville de Montréal : les bureaux d'arrondissement, les bureaux d'accès Montréal et les bibliothèques municipales,
- Certains magasins de vente au détail : des quincailleries et des boutiques de plein air,
- Les bureaux de la Société d'assurance automobile du Québec ainsi que les bureaux de CAA-Québec localisés sur l'Île de Montréal

Ces outils d'information ont également été envoyés aux différentes ressources relais.

6.3 LES RESSOURCES RELAIS

- **Service de sécurité incendies de Montréal (SSIM)**

Le SSIM est un partenaire privilégié de la DSP dans le dossier du CO. En effet, ce sont les pompiers qui répondent aux alarmes d'avertisseurs de CO sur le territoire de l'île de Montréal. Ils sont également habilités à prendre les mesures environnementales, à faire évacuer les lieux, à identifier une source de CO et à demander les correctifs appropriés avant de permettre la réintégration des lieux. Le SSIM est d'ailleurs un partenaire de longue date au Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

Le Chef de division et la chargée des communication de la Division des affaires publiques du SSIM ont été rencontrés en septembre 2004 pour leur présenter le projet. L'intoxication au CO est également une de leurs préoccupations et ils ont offert de publier un encadré sur le CO produit par la DSP dans le cahier spécial « Prévention des incendies » du Journal de Montréal prévu le 3 octobre 2004. Ce cahier spécial dont la diffusion était estimée à 300 000 copies pour 1 million de lecteurs, était publié à l'occasion de la semaine annuelle nord américaine de prévention des incendies qui avait lieu du 3 au 9 octobre 2004.

De plus, il y a 12 unités de prévention du SSIM où travaillent des pompiers éducateurs qui effectuent des activités de sensibilisation auprès de la population ainsi que des visites à domicile.

Ces ressources sont disponibles pour diffuser le message ainsi que les dépliants fournis par le MSSS.

- **Tandem Montréal**

Tandem Montréal est un programme de sécurité urbaine, mis sur pied par la Ville de Montréal. Les organismes communautaires locaux mandataires du programme élaborent des stratégies individuelles ou collectives afin de munir les citoyens de moyens pouvant prévenir la criminalité tel que le cambriolage dans les domiciles. Le programme fait appel à la participation de tous les citoyens afin d'améliorer leur sécurité, leur qualité de vie ainsi que celle de leur environnement.

Les 12 coordonnateurs des organismes mandataires du programme ont été informés lors de leur réunion mensuelle du 20 octobre 2004 des dangers liés au CO et de l'objectif de sensibiliser la population à la prévention des intoxications au CO et à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans les résidences. Ils se sont montrés très intéressés par une collaboration dans ce dossier. Ils ont accepté de transmettre les dépliants d'information via leurs représentants faisant les visites à domicile.

- **Info-Santé CLSC**

Dans l'organisation des services de santé et des services sociaux au Québec, le centre local de services communautaires (CLSC) joue un rôle de toute première importance. Le CLSC est l'une des principales portes d'entrée du réseau de la santé. De plus, la ligne téléphonique Info-Santé CLSC est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine pour obtenir des conseils, de l'information ou des références sur tout problème de santé ou de nature sociale. La mission d'Info-Santé CLSC consiste également à orienter les personnes au besoin vers la ressource la plus appropriée et à favoriser une utilisation judicieuse des ressources sociosanitaires (source : <http://www.clsc-chsld.qc.ca/membres/clsc.ht>).

Les Info-Santé CLSC étant des organismes qui répondent directement aux questions des citoyens, la stratégie consiste à fournir l'information aux professionnels.

7. AUTRES ACTIVITÉS

Parallèlement à cette campagne de prévention des intoxications au CO et de sensibilisation de la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans les résidences et tel que recommandé par la coroner en chef du Québec, M^e Danielle Bellemare, dans sa lettre du 1^{er} décembre 2004, l'information sur le CO et sur la recommandation d'installer un avertisseur de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible a été envoyé :

- Aux directeurs généraux des cinq Commissions scolaires de Montréal, le 7 décembre 2004.
 - Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
 - Commission scolaire de Montréal
 - Lester B. Pearson School Board
 - Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
 - Commission scolaire English-Montréal

La lettre transmise aux Commissions scolaires est présentée à l'annexe 12.

- Aux responsables des 400 résidences et établissements, privés et publics, pour personnes âgées de notre territoire, le 17 février 2005.

La lettre transmise aux résidences pour personnes âgées est présentée à l'annexe 13.

- Aux responsables des 152 établissements d'enseignement privés de notre territoire (103 francophones et 49 anglophones), le 24 mars 2005.

La lettre transmise aux établissements d'enseignement privés est présentée à l'annexe 14.

8. ÉVALUATION

Les activités d'évaluation toucheront différents aspects de cette campagne de prévention des intoxications au CO.

Une relance est prévue auprès des ressources relais, SSIM et Tandem Montréal, pour faire le suivi de la diffusion des outils, pour recueillir leurs commentaires et ceux de la population ainsi que leurs recommandations à l'égard de cette campagne. Nous colligerons également le nombre de revues et de journaux locaux qui ont retenu notre proposition de publier un article ou un encart dans leurs média respectifs.

Des sondages seront effectués par les firmes indépendantes pour Alstom Télécity et Omnibus. Un décompte du nombre de visite du site Internet de la DSP consacré au monoxyde de carbone sera également effectué. Il sera toutefois impossible de préciser le nombre exact de visiteurs (plusieurs visites possibles par le même individu), de même que l'étendue des informations ayant fait l'objet d'une lecture. Il est également prévu de demander aux quincailliers ciblés par les envois de dépliants, de collaborer à l'évaluation de cette campagne en fournissant, si possible, les données concernant les ventes d'avertisseurs de monoxyde de carbone.

Un résultat très important de cette campagne sera l'absence de décès et la réduction des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal. Cette réduction sera cependant difficilement mesurable à l'aide du système de surveillance des MADO par agents chimiques compte tenu de la sous déclaration des MADO par le passé et des activités de promotion de la déclaration des MADO actuelles qui pourront avoir un impact sur le nombre de déclaration que nous recevrons.

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif

Objectifs	Publics cibles	Stratégie	Techniques/médias/supports/activités	Évaluation
<p>1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication</p> <p>2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire. Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire</p> <p>3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison</p>	Population montréalaise	Diffuser un message de grande portée pour attirer l'attention, susciter l'intérêt et mener si nécessaire vers l'action	<p>Médias ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cahier spécial Journal de Montréal (SSIM) - Messages dans le métro (Téléacité) - Entrevue TV Radio-Canada - Articles aux revues spécialisées et hebdomadaires - Radio <p>Communiqué de presse</p>	<p>Sondage OMNIBUS de la DSP en avril 2005</p> <p>Évaluation de Alstom Téléacité via une firme indépendante de sondage</p> <p>Nombre d'articles publiés dans les revues et les journaux locaux</p>
	Organismes du milieu		<p>Dépliants, encarts et affiches donnant de l'information et invitant à consulter les pages Web de la DSP</p>	<p>Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO</p> <p>Évaluation de l'ensemble des activités orientant la population à consulter le site Web</p>
	Ressources relais	Favoriser les relations plus directes pour transmettre l'information et inciter à l'action	<p>Tandem Montréal : visites à domicile dans 12 arrondissements</p> <p>SSIM : pompiers éducateurs répartis en 12 unités de prévention</p> <p>Info-Santé CLSC : distribution des dépliants d'information pour les intervenants</p>	<p>Rencontre de suivi au printemps auprès du SSIM et de Tandem Montréal</p>
	Quincailliers	Favoriser l'achat d'avertisseurs de CO grâce à des moyens d'information dans les quincailleries	<p>Dépliants avec encarts et affiches dans plusieurs petites et grosses quincailleries vendant des avertisseurs de CO</p>	<p>Demande de collaboration à l'évaluation de la campagne au niveau de l'impact sur les ventes d'avertisseurs de CO</p>

Annexe 2 : Calendrier des tâches

Été 2004 : Planification de la campagne incluant les rencontres du groupe de travail, l'élaboration du plan d'action, la revue de la littérature, l'analyse du sondage Omnibus et le contact avec nos partenaires éventuels					
Tâches	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre/Janvier
Pages Web DSP	Définir les conditions de réalisation avec le MSSS	Préparer le texte Réception du graphisme (MSSS) Réalisation du site	Diffusion à partir du : 3 octobre en français 12 novembre en anglais		
Affiches	Définir les conditions d'utilisation avec le MSSS	Réception des affiches du MSSS	Ajout adresse Web (étiquette autocollante)		
			Envoi aux organismes du milieu		
Encarts		Rédaction, graphisme, impression	Envoi aux organismes du milieu		
Dépliants	Définir les quantités disponibles avec le MSSS	Réception des dépliants du MSSS	Envoi aux organismes du milieu		
Liste d'envoi	Déterminer la liste d'envoi et la répartition des outils d'information				
Relations médias					Envoi du communiqué de presse en décembre

Tâches		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre/Janvier
Relations médias	Revue spécialisée Hebdo	Choix revues (groupe de travail), contacts	Rédaction de deux niveaux d'articles et d'un encadré couleur	Envoi des articles aux revues et hebdo locaux fin octobre	Publication dans les hebdo locaux	Publications dans les revues en janvier
	TVA	Contact TVA Dre Christiane Laberge			Pas de retour	
	Affichage électronique dans métro	Contact Alstom-TéléCité,	Définition d'une entente entre la DSP et Alstom		Messages CO	Messages CO en janvier
	Radio-Canada (TV)		Contact avec la chercheuse Émission 37 ⁵	Entrevue diffusée le 15 octobre		
Ressources-relais	Info-Santé CLSC			Envoi des pochettes, fin octobre		
	Tandem Montréal	Contacts Déterminer la collaboration	Accord des coordonnateurs	Réunion d'information le 20 octobre		
	SSIM	Contacts	Rencontre avec les pompiers le 14 septembre Déterminer la collaboration	Encadré dans le Journal de Montréal publié le 3 octobre	Envoi dépliants et affiches	
Quincailliers		Déterminer une liste de quincailliers, contacts		Envoi lettre, dépliants et affiches fin octobre		
Évaluation : Hiver/Printemps 2005						

Annexe 3 : Encart inséré dans les dépliants



Les intoxications au **MONOXYDE DE CARBONE**

www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

- Avez-vous fait entretenir votre **système de chauffage** cette année ?
- Un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut sauver des vies. En avez-vous un ?
- Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre **véhicule** avant de mettre le moteur en marche.

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux
Québec
Montréal
Santé publique




CARBON MONOXIDE Poisoning

www.santepub-mtl.qc.ca/monoxide

- Have you had your **heating system** serviced this year?
- A **carbon monoxide detector** can save lives. Do you have one?
- Prevent carbon monoxide poisoning by removing the snow around your **vehicle** before starting the engine.

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux
Québec
Montréal
Santé publique

Annexe 4 : Encadré pour le journal de Montréal




Les intoxications au **MONOXYDE DE CARBONE**

- Avez-vous fait entretenir votre **système de chauffage** cette année ?
- Un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut sauver des vies. En avez-vous un ?
- Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre **véhicule** avant de mettre le moteur en marche.

Pour en savoir plus :
www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec 
Montréal Santé publique

Annexe 5 : Entrevue à Radio-Canada, émission 37⁵



• L'intoxication au monoxyde de carbone

INVITÉE: Dre Suzanne Brisson, Médecin-conseil en santé au travail, santé environnementale, Direction de la santé publique de Montréal

Le monoxyde de carbone, comment nous intoxique-t-il?



L'intoxication au monoxyde de carbone

- pas d'odeur, pas de saveur, pas de couleur, non-irritant, le monoxyde de carbone peut vous tuer rapidement
- c'est le produit chimique le plus souvent impliqué dans les cas d'intoxication aiguë
- pour la région de Montréal, de 17 à 20 cas par année
- intoxications sévères, qui peuvent causer des séquelles neurologiques
- responsable de la moitié des décès par intoxication aiguë, tant aux É.-U. qu'en Europe
- campagne de prévention à partir du 15 octobre

Premiers symptômes d'intoxication

- d'ordre neurologique: maux de tête, étourdissements, fatigue, confusion
- au fur et à mesure que l'intoxication augmente: nausée, vomissements
- les personnes cardiaques peuvent présenter des douleurs: angine, arythmie
- souvent plusieurs personnes ensemble dans la même pièce, ils vont penser à un problème digestif plutôt qu'au monoxyde de carbone

Les risques de l'utilisation du barbecue / des chauffages d'appoint

INVITÉ: Lieutenant Roger Gilbert, Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM)



- le gaz est toxique, il ne faut jamais utiliser un barbecue à l'intérieur de la maison
- mettre le barbecue loin de la porte, pour éviter de bloquer la sortie
- pour éviter que les vapeurs de gaz n'entrent dans la maison
- les chauffages d'appoint au gaz utilisés sur les chantiers de construction ne doivent pas être utilisés dans une maison, ils sont conçus pour des ... chantiers, où les murs ne sont pas fermés et où il y a une circulation d'air
- toujours lire attentivement les conditions d'utilisation du manufacturier

D'où viennent les risques dans une résidence

Dre Suzanne Brisson

- on considère à risque toute source de monoxyde de carbone qui provient d'un système de chauffage à combustible: huile, mazout, gaz naturel, poêles à combustion lente
- si l'appareil n'est pas bien entretenu
- si le système d'évacuation des gaz n'est pas dégagé
- ce qu'on rentre dans la maison en cas de panne électrique (chauffage d'appoint, cuisson au propane)

Les automobiles dans les garages

- fausse croyance: on peut réchauffer une automobile dans un garage avec la porte ouverte, c'est faux, il y a eu des décès dans ces situations
- les dispositifs de démarrage à distance: attention aux enfants qui jouent avec votre porte-clé, ils peuvent faire démarrer la voiture dans le garage sans que vous vous en rendiez compte

Les avertisseurs de monoxyde de carbone

- préviennent les intoxications sévères et les décès
- dispositif à pile ou électrique
- ou dispositif combinés, avec ou sans affichage
- il y a aussi des combinés avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone
- quand ça sonne, on sort et on téléphone aux pompiers, qui sont équipés pour détecter la source
- prendre l'habitude de changer les piles d'un avertisseur en même temps qu'on change l'heure

Annexe 6 : Liste des revues spécialisées et articles

Décormag
Le bel âge
Québec habitation
Décoration chez soi
Rénovation bricolage
Les idées de ma maison
Plan de maisons du Québec
CAA Québec Touring (automne 2005)
La maison du 21^{ème} siècle : le magazine de la maison saine

ARTICLES POUR LES REVUES « Maisons »

La maison du 21^{ème} siècle : le magazine de la maison saine, Québec habitation, Rénovation bricolage, Décoration chez soi, Les idées de ma maison, Plan de maisons du Québec, Décormag.

ARTICLE LONG :

Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous ?

*Suzanne Brisson médecin-conseil, Julie Brodeur toxicologue
Direction de santé publique de Montréal, Unité santé au travail et environnementale*

Le meilleur moyen de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone (CO) consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. En présence d'une source potentielle de CO, l'installation dans la maison d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La Direction de santé publique de Montréal et le Ministère de la Santé et des Services sociaux recommandent l'utilisation d'un avertisseur de CO à la population ayant une source de CO dans leur résidence. Les avertisseurs de CO sont en vente dans les quincailleries et la plupart des grandes surfaces. Attention ! Les avertisseurs de CO résidentiels ne sont pas conçus pour être utilisés en milieu de travail.

Le monoxyde de carbone est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. En effet, c'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. L'intoxication au CO se manifeste par des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements, des nausées pouvant conduire à des vomissements, de la confusion, une perte de conscience, au coma et à la mort. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur fœtus ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible (l'essence, l'huile, le

propane, le gaz naturel, le bois, le charbon, le kérosène, le naphta) est défectueux ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Les appareils fonctionnant seulement à l'électricité ne produisent pas de CO.

Plusieurs circonstances d'intoxication peuvent survenir à la maison, dans le garage, au chalet, dans la roulotte, dans une tente ou dans tout autre bâtiment. En effet, les systèmes de chauffage mal entretenus et les cheminées obstruées sont des exemples de situations à risque, de même que les automobiles en marche et l'utilisation d'outils à moteur dans un garage attenant à la maison, même avec la porte ouverte. Les barbecues ou Hibachi et les génératrices ne devraient jamais être utilisés à l'intérieur des bâtiments ou d'un endroit clos ou mal ventilé.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

ARTICLE COURT :

Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous ?

Suzanne Brisson médecin-conseil, Julie Brodeur toxicologue

Direction de santé publique de Montréal, Unité santé au travail et environnementale

Le meilleur moyen de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone (CO) consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils utilisant de l'huile, du gaz naturel, du bois et autres combustibles. En présence d'une source potentielle de CO, l'installation dans la maison d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

Le monoxyde de carbone est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. En effet, c'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur fœtus ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

ARTICLES POUR LES REVUES « Voitures »

CAA Québec Touring

ARTICLE LONG :

Ce qu'il faut savoir sur le monoxyde de carbone et les véhicules à moteur

Suzanne Brisson médecin-conseil, Julie Brodeur toxicologue

Direction de santé publique de Montréal, Unité santé au travail et environnementale

Les meilleurs moyens de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone (CO) avec les véhicules à moteur consistent à :

- Ne jamais laisser fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire d'automobile même avec la porte ouverte. Des intoxications ont été rapportées suite au fonctionnement d'un véhicule à moteur dans un garage même avec la porte ouverte. Les gaz d'échappement peuvent s'introduire à l'intérieur de la maison et intoxiquer les occupants si le garage est attenant ou s'il est situé au sous-sol de la résidence.
- Ne jamais actionner le dispositif de démarrage à distance d'un véhicule à moteur lorsque celui-ci est dans un garage ou un abri temporaire d'automobile. Ces dispositifs doivent faire l'objet d'une surveillance particulière avec les jeunes enfants. Des intoxications sévères au CO ont été rapportées lors du démarrage accidentel d'un véhicule à moteur situé dans le garage à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance.
- Enlever la neige autour du véhicule et bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche. Lorsque le véhicule est enneigé ou embourbé dans la neige, les gaz d'échappement peuvent s'accumuler sous le véhicule, pénétrer à l'intérieur de l'habitacle et intoxiquer les occupants.
- Faire inspecter son véhicule et procéder aux entretiens recommandés. Les vieux véhicules, particulièrement ceux ayant des défauts du système d'échappement et des perforations dans le plancher, sont plus à risque.

Le monoxyde de carbone est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. En effet, c'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. L'intoxication au CO se manifeste par des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements, des nausées pouvant conduire à des vomissements, de la confusion, une perte de conscience, au coma et à la mort. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur fœtus, ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

ARTICLE COURT :

Ce qu'il faut savoir sur le monoxyde de carbone et les véhicules à moteur

*Suzanne Brisson médecin-conseil, Julie Brodeur toxicologue
Direction de santé publique de Montréal, Unité santé au travail et environnementale*

Les meilleurs moyens de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone (CO) avec les véhicules à moteur consistent à :

- Ne jamais laisser fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire d'automobile même avec la porte ouverte.
- Ne jamais actionner le dispositif de démarrage à distance d'un véhicule à moteur lorsque celui-ci est dans un garage ou un abri temporaire d'automobile.
- Enlever la neige autour du véhicule et bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.
- Faire inspecter son véhicule à chaque année en portant une attention particulière au système d'échappement et procéder aux entretiens recommandés.

Le monoxyde de carbone est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. En effet, c'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur fœtus, ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

ARTICLES POUR LES REVUES « GÉNÉRALES »

Le bel âge et les Hebdos locaux

ARTICLE LONG :

Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous ?

*Suzanne Brisson médecin-conseil, Julie Brodeur toxicologue
Unité Santé au travail et environnementale, Direction de santé publique de Montréal*

Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. En effet, c'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur fœtus, ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

Ce qu'il faut savoir sur le monoxyde de carbone dans les maisons

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé.

Le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO dans les maisons consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. En présence d'une source potentielle de CO, l'installation dans la maison d'un ou plusieurs avertisseurs de monoxyde de carbone représente un moyen de protection efficace.

Ce qu'il faut savoir sur le monoxyde de carbone et les véhicules à moteur

Les meilleurs moyens de prévenir une intoxication au CO avec les véhicules à moteur consistent à :

- Ne jamais laisser fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire d'automobile même avec la porte ouverte.
- Ne jamais actionner le dispositif de démarrage à distance d'un véhicule à moteur lorsque celui-ci est dans un garage ou un abri temporaire d'automobile.
- Enlever la neige autour du véhicule et bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.
- Faire inspecter son véhicule à chaque année en portant une attention particulière au système d'échappement et procéder aux entretiens recommandés.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

ARTICLE COURT :

Le monoxyde de carbone tue. Y en a-t-il chez vous ?

*Suzanne Brisson médecin-conseil, Julie Brodeur toxicologue
Unité santé au travail et environnementale, Direction de santé publique de Montréal*

Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. En effet, c'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur fœtus, ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

Dans les maisons, les concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Pensez à entretenir et à utiliser de manière appropriée vos équipements et vos appareils à combustion et installez dans la maison un ou plusieurs avertisseurs de monoxyde de carbone !

Avec les véhicules à moteur, les meilleurs moyens de prévenir une intoxication au CO consistent à ne jamais laisser fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire d'automobile même avec la porte ouverte (Attention au démarreur à distance !), à enlever la neige autour du véhicule et à bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche. Enfin, il est recommandé de faire inspecter son véhicule à chaque année en portant une attention particulière au système d'échappement et de procéder aux entretiens recommandés.

Pour toute information supplémentaire, consultez le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde.

Annexe 7 : Encadré couleur pour les revues



Les **intoxications** au **monoxyde de carbone**

- Avez-vous fait entretenir votre système de chauffage cette année ?
- Un avertisseur de monoxyde de carbone peut sauver des vies. En avez-vous un ?
- Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone en prenant soin de déneiger autour de votre véhicule avant de mettre le moteur en marche.

Pour en savoir plus :
www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

Agence
de développement
de réseaux locaux
de services de santé
et de services sociaux

Québec
Montréal



Santé publique

Annexe 8 : Liste de distribution des outils de sensibilisation

ORGANISMES	CAMPAGNE MONOXYDE DE CARBONE						
	NOMBRE D'ENVOIS	AFFICHES	TOTAL	DÉPLIANTS CO avec encart	TOTAL	DÉPLIANTS AVERTISSEUR avec encart	TOTAL
SSIM (Pompiers)	13	1	13	200 F, 100 A	2 600 F, 1 300 A	200 F, 100 A	2 600 F, 1 300 A
DG CSSS	12	2	24	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	525 F, 365 A	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	525 F, 365 A
INFO-SANTÉ CLSC	30	-	-	5 F, 5 A	150 F, 150 A	5 F, 5 A	150 F, 150 A
BUREAUX d'arrondissement envoi via la ville de Montréal	37 24 francophones/ 13 anglophones	1	37	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	1 625 F, 1 150 A	50 F, 5 A inversé dans l'ouest	1 625 F, 1 150 A
PHARMACIES (choix aléatoire sur 425 pharmacies au total)	225	-	-	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	10 000 F, 7 000 A	-	-
QUINCAILLIERS	40	1	40	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	1 750 F, 1 250 A	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	1 750 F, 1 250 A
TANDEM-MONTRÉAL	12 boîtes + 1 envoi d'exemplaires pour le coordonnateur	1	12	9 boîtes de 150 F et 50A 3 boîtes de 150A et 50 F	1 500 F, 900 A	9 boîtes 150 F et 50 A 3 boîtes de 150 A et 50 F	1 500 F, 900 A
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES (envoi via la ville de Montréal*)	57	1	57	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	2 500 F, 1 800 A	50 F, 25 A inversé dans l'ouest	2 500F, 1800A
BOUTIQUE PLEIN AIR	10	1	10	50 F, 50 A	500 F, 500 A	-	-
CAA (Montréal)	3	-	-	25 F, 25 A	75 F, 75 A	25 F, 25 A	75 F, 75 A
SAAQ (Montréal)	12	-	-	75 F, 25 A	900 F, 300 A	50 F, 15 A	600 F, 180 A
TOTAL	438		180		20 662 F 14 790 A		11 325 F 7 170 A

Légende : F=français, A=anglais

Proportion anglophones/francophones sur l'Île de Montréal = 1/4-3/4

Annexe 9

1. LISTE DES QUINCAILLIERS

Grandes surfaces :

1. Canadian Tire (17)
2. Home Dépôt (3)

Petites surfaces :

3. RONA (10 Rona le quincaillier)
4. Quincailliers indépendants (10)

Total magasins : 40

2. LISTE DES BOUTIQUES DE PLEIN AIR

5. Boutiques sous bannière « Sports Expert » (4)
6. Boutiques indépendantes (6)

Total magasins : 10

Annexe 10 : Messages diffusés dans le Métro de Montréal durant le mois de novembre

Ouverture

Santé publique de Montréal
Prévention en action

Messages

Le monoxyde de carbone tue ! Un avertisseur de monoxyde de carbone peut sauver des vies ! En avez-vous un ?

Le monoxyde de carbone tue ! Prévenez une intoxication en faisant vérifier votre système de chauffage au bois, à l'huile ou au gaz au moins une fois par an.

Le monoxyde de carbone tue ! Faites ramoner votre cheminée tous les ans et assurez-vous qu'elle n'est pas obstruée par des nids d'oiseaux ou autres débris.

Le monoxyde de carbone tue ! N'utilisez jamais un barbecue ou un Hibachi dans la maison, le garage, le chalet ou un endroit clos ou mal ventilé !

Le monoxyde de carbone tue ! Faire fonctionner des outils à moteur dans un espace fermé ou mal ventilé peut vous intoxiquer gravement !

Le monoxyde de carbone tue ! Laissez fonctionner une voiture dans un garage ou un abri temporaire peut être dangereux, même avec la porte ouverte.

Le monoxyde de carbone tue ! N'actionnez jamais le démarreur à distance de votre voiture lorsque celle-ci est dans un garage ou un abri temporaire. Danger d'intoxication !

Fermeture

www.santepub-mtl.qc.ca

Annexe 11 : Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
Montréal, le 13 décembre 2004

Monoxyde de carbone - Information au public

Communiqué de presse

Appel à la vigilance : le monoxyde de carbone peut tuer

Montréal, 13 décembre 2004 - Le décès d'Annabelle, fillette intoxiquée mortellement au monoxyde de carbone dans une voiture enneigée, a ébranlé la population montréalaise l'hiver dernier. Le monoxyde de carbone, gaz toxique, invisible et sans odeur, cause plusieurs cas d'intoxications chaque année au Québec. C'est pourquoi, la Direction de santé publique de Montréal lance un message de vigilance concernant les risques liés à ce gaz dans les maisons ainsi que dans les automobiles.

Quels sont les symptômes?

Les symptômes liés à une intoxication au monoxyde de carbone sont des maux de tête, des nausées, de la fatigue et des étourdissements. Si l'exposition continue, surviennent alors des vomissements, une perte de connaissance et finalement, parfois après seulement quelques minutes, la mort.

Quelles précautions faut-il prendre chez soi?

Dans les maisons, souligne le Dr Suzanne Brisson, médecin-conseil à la Direction de santé publique, les concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible est défectueux ou lorsqu'il est utilisé dans un lieu fermé ou mal ventilé. Un combustible est par exemple de l'essence, de l'huile, du gaz naturel, du bois, du charbon ou du propane. La direction de santé publique de Montréal invite la population à entretenir et à utiliser de manière appropriée les appareils à combustion ainsi qu'à installer un avertisseur de monoxyde de carbone chez soi.

Quelles précautions faut-il prendre avec sa voiture?

Avec sa voiture, les meilleurs moyens de prévenir une intoxication au CO consistent à ne jamais la laisser fonctionner dans un garage ou un abri temporaire même, avec la porte ouverte. Attention : prenez garde au démarreur à distance ! Il faut également veiller à enlever la neige autour du véhicule et à bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le

moteur en marche. Enfin, il est recommandé de faire inspecter son véhicule à chaque année en portant une attention particulière au système d'échappement et de procéder aux entretiens recommandés.

Pour plus d'information, consulter le site Internet de la Direction de santé publique de Montréal - section [monoxyde de carbone \(carbon monoxide\)](#). Des dépliants sont déjà disponibles, notamment dans les CLSC, plusieurs pharmacies, les bureaux d'arrondissement et d'accès Montréal.

- 30 -

Information :

**Deborah Bonney , Direction de la santé publique de Montréal
(514) 528-2400 poste 3596**

Montréal, le 7 décembre 2004

Aux Directeurs généraux
Commission scolaire de Montréal

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements scolaires

Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Des incidents en relation avec les systèmes de chauffage sont survenus dans des établissements scolaires. À Montréal, en février 2000, un système de chauffage défectueux a occasionné des intoxications au CO et le transport ambulancier de 6 élèves dans des hôpitaux pédiatriques de notre région. En octobre dernier, dans la région de l'Estrie, 22 enfants ont été intoxiqués au CO dans une école dont la fournaise à l'huile était défectueuse.

L'hiver 2004/2005 est à nos portes et cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. La majorité des intoxications au CO est accidentelle et elle peut être prévenue. Le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La Direction de santé publique de Montréal vous rappelle l'importance de cette problématique et recommande l'utilisation des avertisseurs de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez contacter le Docteur Suzanne Brisson, responsable du dossier à la Direction de santé publique au numéro de téléphone suivant (514) 528-2400 poste 3293. Vous pouvez également consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veillez agréer, Monsieur, nos sentiments les meilleurs



Louis Drouin, M.D., M.P.H.
Responsable de l'Unité Santé au travail et environnementale

C.C. : Docteur Suzanne Brisson

Annexe 13 :
Lettre envoyée aux Responsables
Des résidences de personnes âgées de Montréal

Montréal, le 17 février 2005

À tous les Responsables
Résidences de personnes âgées

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements pour personnes âgées

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

La majorité des intoxications au CO sont accidentelles et elles peuvent être prévenues. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé.

À Trois-Rivières, dans une résidence pour personnes âgées, un chauffe-eau au gaz naturel, dont l'installation était déficiente, a occasionné en 2004, des intoxications au CO parmi les résidents et les membres du personnel ainsi que le décès d'un résident. Les recommandations du coroner qui nous ont été transmises suite à cet événement sont :

1. Mener une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires des maisons d'hébergement sur les dangers inhérents à une dysfonction des systèmes de chauffage disposés dans des salles de fournaise trop exigües ou en l'absence de ventilation adéquate.

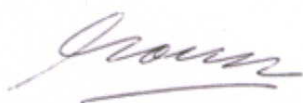
2. Promouvoir des inspections régulières des systèmes de chauffage aux combustibles organiques avant les périodes de grands froids.
3. Promouvoir l'installation d'avertisseurs de monoxyde de carbone dans les maisons chauffées à l'aide de combustible, surtout dans les résidences de personnes âgées plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone.
4. De renseigner la population sur l'émergence de symptômes compatibles avec une intoxication au monoxyde de carbone durant les périodes de grand froid où les systèmes de chauffage sont les plus sollicités et où la tentation d'isolation étanche des maisons, incluant la salle des fournaies est souvent favorisée pour des raisons économiques.

La Direction de santé publique de Montréal appuie les recommandations du coroner et vous rappelle que le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace. La présence d'un garage intérieur (attenant ou au sous-sol) de la résidence est également une indication d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

En espérant que ces informations vous soient utiles, nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.



Louis Drouin, M.D., MPH
Responsable de l'Unité Santé au travail et environnementale

P.J. Dépliants

Montréal, le 23 mars 2005

Aux Directeurs
Écoles privées primaires et secondaires

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements scolaires

Monsieur, Madame,

La Direction de santé publique de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Des incidents en relation avec les systèmes de chauffage sont survenus dans des établissements scolaires. À Montréal, en février 2000, un système de chauffage défectueux a occasionné des intoxications au CO et le transport ambulancier de 6 élèves dans des hôpitaux pédiatriques de notre région. En octobre dernier, dans la région de l'Estrie, 22 enfants ont été intoxiqués au CO dans une école dont la fournaise à l'huile était défectueuse.

La majorité des intoxications au CO sont accidentelles et elles peuvent être prévenues. Le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La Direction de santé publique de Montréal vous rappelle l'importance de cette problématique et recommande l'utilisation des avertisseurs de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible. Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html>.

En espérant que ces informations vous soient utiles, nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.



Louis Drouin, M.D., MPH
Responsable de l'Unité Santé au travail et environnementale

P.J. Dépliants

QUANTITÉ	TITRE DE LA PUBLICATION	PRIX UNITAIRE (tous frais inclus)	TOTAL
	Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone	5 \$	
	Automne – hiver 2004/2005		
	NUMÉRO D'ISBN OU D'ISSN		
	2-89494-435-7		

DESTINATAIRE

Nom _____

Organisme _____

Adresse _____

No Rue App.

Ville Code postal

Téléphone _____ Télécopieur _____

**Les commandes sont payables à l'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la
Direction de santé publique de Montréal**

Pour information : (514) 528-2400, poste 3646.

Retourner à l'adresse suivante :



Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : (514) 528-2400
www.santepub-mtl.qc.ca

Centre de documentation
Direction de santé publique de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
<http://www.santepub-mtl.qc.ca>